

TÉMOIGNAGES...



Rencontrer CAP, c'est bénéficier d'un contact simple, direct et personnel qui m'a permis de développer une vision globale de mon projet d'installation

THOMAS



Grâce à CAP, j'ai obtenu les informations nécessaires pour rédiger mon business-plan : formations et stages, aides à l'installation, démarches administratives, statut social, informations technico-économiques et foncières, ...

EMILIE



J'ai participé à une séance d'information collective organisée par CAP dans le cadre de ma formation scolaire. Celle-ci m'a permis de mieux appréhender les aspects de l'installation en agriculture et ce à plusieurs niveaux : (réglementaire, technique, chronologique), ... et d'échanger avec tous les futurs porteurs de projets

MICKAËL



CAP m'a fourni les coordonnées de personnes ressources. J'ai gagné du temps et j'ai démarré mon projet d'installation sur des bases solides

DAVID



FJA

Fédération des Jeunes Agriculteurs



ANIMATION



FORMATION



CONSEIL



POSITIONNEMENT

Fédération des Jeunes Agriculteurs

Chaussée de Namur 47
5030 Gembloux

Tél : +32(0)81/62 74 41
info@fja.be



CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ DE PORTEURS DE PROJETS
D'INSTALLATION EN AGRICULTURE
OU EN HORTICULTURE



CAP
Installation
Fédération des Jeunes Agriculteurs

A l'initiative de la FJA
et avec le soutien de



L'installation en agriculture : une priorité au centre de nos actions !



La FJA vous propose un service de :

Conseil &
Accompagnement
Personnalisé de votre parcours
d'Installation

Nous vous recevons quel que soit le stade d'avancement de votre réflexion ou de votre projet d'installation agricole

CAP-Installation est à votre disposition pour :

Vous informer

Nous vous aidons à structurer votre projet en répondant à toutes les questions et en identifiant les étapes essentielles qui conduisent au métier d'agriculteur

- Quelles formations, quels diplômes pour m'installer en agriculture ?
- Comment estimer le revenu dégagé par ma future activité ?
- Comment évaluer les investissements ?
- Comment financer mon installation ? Quelles sont les aides ADISA auxquelles je peux prétendre ?
- Quelles sont les démarches administratives et sociales à effectuer ?

Vous orienter

Nous assurons le relais entre vous et les personnes ou les autres organismes spécialisés qui vous accompagneront dans la poursuite de votre projet (administrations, centres de gestion, centres de consultance, ...)

En plus, le service de CAP-Installation :

- centralise, synthétise et recherche les informations techniques ou spécifiques sur divers thèmes liés à l'installation
- organise des séances d'information collectives sur l'installation en agriculture pour des groupes de futurs agriculteurs, dans les écoles secondaires et supérieures, ...

